

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 MAI 2015
N°27/2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE QUATRE MAI

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 avril 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CERONI J., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGO G., KOENIG S., LEGROS N., MANTONNIER D., MILLET G., RIOU M., VITINGER A., ZABONI S.

PROCURATIONS : CATTANI J. L. à CERONI J., HAMEL E. à GALLEGO G., MENDEZ M. à NIVON J., MILET F. à LEGROS N., SANCHEZ D. à ZABONI S., ZANNI B. à CHABANY S.

EXCUSEE : GALVEZ M.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mr ZABONI Sébastien est nommé secrétaire de séance.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES 2015/2016 - TARIF HORAIRE DES INTERVENANTS EXTERIEURS

Dans le cadre de la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires (TAP) la Commune est amenée à solliciter diverses associations ou entreprises afin de mettre en place un programme d'activités qui s'inscrit dans le projet éducatif territorial.

Afin de finaliser la signature des conventions et contrats entre la commune et les partenaires précités, il convient d'approuver les tarifs horaires par intervenant ci-après pour l'année 2015-2016 :

| | |
|--|--------------------------|
| DANSE – EVEIL CORPOREL (NOELLIE B) | 23€ + charges patronales |
| TENNIS (ACDC TENNIS) | 23.76 € |
| TENNIS DE TABLE (CTT) | 25 € |
| MULTISPORTS (USJC RUGBY) | 24 € |
| TWIRLING BATON (ENTENTE SPORTIVE TWIRLING CLAIX-CHAMP-JARRIE) | 30 € |
| ARTS MARTIAUX (JUDO CLUB CHENILLARD) | 40 € |
| LOISIRS CREATIFS (LA MALLE CREATIVE) | 25 € |
| CHANT (STUDIO MADIHA) | 28 € |
| THEATRE (COMPAGNIE ACOUR) | 38 € |

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

APPROUVE les tarifs précités concernant les différents intervenants retenus par la Commune dans le cadre des TAP.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
CHAMP sur DRAC le 11 mai 2015

Envoyé en préfecture le 12/05/2015
Reçu en préfecture le 12/05/2015
Affiché le 13/05/15
ID : 038-213800717-20150504-D150504__1-DE

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture
et de sa publication ou notification.

